

Rennes, le 2 mars 2026

N/Ref: CD35TT/CC/

CHAMPIONNAT D'ILLE ET VILAINE SPORT DANS L'ENTREPRISE

Le championnat d'Ille et Vilaine " Sport dans l'Entreprise" se déroulera le **vendredi 3 avril 2026 à partir de 19H** à VERN-SUR-SEICHE, Complexe sportif du Champ Brûlon, rue du Champ Brûlon.

Tableaux :

A	Espoirs	500 points	à	699 points
B	Promotion d'Honneur	700 points	à	999 points
C	Honneur	1000 points	à	1199 points
D	Excellence	supérieur	à	1200 points

Pour tous les tableaux, le classement à prendre en compte est le classement officiel diffusé début janvier.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué sous l'autorité du juge arbitre le **lundi 30 mars 2026** dans les locaux du Comité. Le premier tour se disputera par poules de 3 ou 4 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final qui se déroulera par élimination directe. Les suivants seront repêchés pour participer à un tableau « consolante ». Il ne sera pris aucun engagement sur place, si ce n'est pour compléter une poule ou remplacer un absent.

Les joueurs ne pourront participer qu'au tableau correspondant à leur classement.

Un tableau sera supprimé si le nombre de participants est inférieur à 3.

Le montant des engagements est de **7,00 €** par tableau.

La remise des récompenses se fera à l'issue du Championnat en fin de soirée et sera suivie par un repas chaud traditionnel préparé par l'équipe organisatrice de VERN-SUR-SEICHE. **La fiche d'inscription avec le menu et le coût vous sera envoyée d'ici quelques jours.**

Les engagements sont à retourner au Comité d'Ille et Vilaine, au plus tard le **vendredi 20 mars 2026** accompagnés du chèque correspondant au montant des engagements. Les repas sont à régler directement à l'organisateur. Une enveloppe avec les « tickets repas » sera remise au responsable de club à la table d'arbitrage lors du pointage des joueurs.

On vous espère nombreux à cette soirée et n'hésitez pas à en parler autour de vous, il y a encore trop de joueurs qui ne sont malheureusement pas sollicités.

A bientôt et sincères salutations sportives.

Pour la Commission CORPOS.

P. BOYER